



Accompagner

Sensibiliser

Créer

**ANIMATEUR :
UN MÉTIER QUI
FAIT GRANDIR**

Bordée par les forêts domaniales de Meudon et de Fausses Reposes,

Chaville est une commune de 21 000 habitants, dans les Hauts-de-Seine, située à 13 kms de Paris et 5 kms de Versailles,

Facilement accessible en transport en commun :

à proximité de 2 gares SNCF (Montparnasse, La Défense...) et du RER C (Saint-Michel, Austerlitz...).

Nos labels : « Ville où il fait bon vivre », « Troisième ville la plus accueillante des Hauts-de-Seine pour les familles »

« Lauréat du Grand prix de l'attractivité de l'emploi public 2025 »

RECRUTE

Un animateur pour ses accueils de loisirs (H/F)

Titulaire ou contractuel – Cadre d'emplois : adjoints d'animation (catégorie C)

Vous avez le goût du travail en équipe ? Vous êtes créatif, dynamique et souhaitez favoriser l'épanouissement de l'enfant ? Ce métier est fait pour vous ! De plus, il offre de nombreuses possibilités.

Placé sous l'autorité de la directrice périscolaire, vos missions sont les suivantes :

Missions principales

- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Elaborer des projets d'activités en lien avec le projet pédagogique de la structure et le projet éducatif de la Ville
- Animer des activités dans les domaines artistiques, culturels, sportifs ainsi que des ateliers d'éveil à la citoyenneté et à l'écologie
- Proposer des projets innovants en faisant preuve d'une grande créativité
- Favoriser l'épanouissement des enfants, être à leur écoute et se rendre disponible pour eux
- Favoriser une ambiance de travail positive et collaborative afin de faciliter le travail en équipe
- Respecter la réglementation en vigueur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et les consignes de travail
- Favoriser et entretenir des relations cordiales et professionnelles avec les parents et les différents partenaires (élus, écoles, prestataires)

Diplômes, compétences et qualités requises

- BAFA et/ou équivalence diplôme des métiers de l'animation et/ou expériences professionnelles auprès des enfants
- Qualités relationnelles et pédagogiques
- Sens de l'organisation et de la rigueur
- Ponctualité indispensable
- Sensibilité à l'accueil des enfants porteurs d'un handicap
- Sens des responsabilités
- Sens du service public

Conditions de recrutement

- Temps de travail de 37h30 hebdomadaires (annualisé) / 25 CA et 15 RTT
- Du lundi au vendredi :
 - o Pause méridienne, de 11h20 à 13h30
 - o Temps du soir (accueil pour les maternelles ou études pour les élémentaires), de 16h15 à 18h30
 - o Mercredi (toute la journée), de 7h45 à 17h45 ou de 8h30 à 18h30
 - o Vacances scolaires (toute la journée), de 7h45 à 17h45 ou de 8h30 à 18h30
 - o Réunions / temps de préparation, les lundi, mardi et jeudi après-midi
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13^{ème} mois + participation mutuelle + complémentaire prévoyance
- Remboursement transport à hauteur de 75% + forfait mobilité durable
- La collectivité offre à ses agents une politique active de formation, une dynamique managériale innovante fondée sur la confiance et l'intelligence collective, la possibilité d'adhérer à l'Amicale du Personnel ainsi que des actions favorisant le bien-être au travail.

➔ Postes à pourvoir dès que possible

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à : recrutement@ville-chaville.fr ou à l'attention de Monsieur le Maire-Hôtel de Ville - 1456, avenue Roger Salengro - 92370 CHAVILLE